

Le CUI - CAE

Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Pourquoi signer un CUI - CAE ?

C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD) qui bénéficie d'une aide de l'État.

Pour vous, c'est une étape vers une embauche durable. Ce contrat vous permet de reprendre ou de démarrer une activité professionnelle.

Pendant votre CUI - CAE, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de la Mission Locale et d'éventuelles actions de formation.

Pour qui ?

Ce contrat vous concerne si vous avez entre 16 à 25 ans et vous êtes :

- demandeur d'emploi inscrit depuis 12 mois et plus ou rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi
- ou dans le parcours CIVIS
- ou en accompagnement ANI

Avec qui ?

Vous pouvez signer un CUI - CAE avec une **collectivité territoriale** (commune, département...), une **association** à but non lucratif, une personne morale de droit public (SNCF, RAPT, la Poste...), ou une structure d'insertion par l'activité économique.

Les aides pour votre employeur

L'employeur perçoit une aide financière de l'État versée par l'ASP à hauteur de **70 % du SMIC brut par heure travaillée pour une durée de 20 à 26 h par semaine.** (*Temps complet possible*)

Le coût mensuel d'un CUI - CAE de 24 h /semaine pour une association est d'environ 208 €.

Quel contrat ?

Le CUI - CAE est un contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois renouvelable 3 fois dans la limite de 24 mois. La durée hebdomadaire du travail ne peut être inférieure à 20 h par semaine.

Pour un contrat de 24 h /semaine, le salaire net est d'environ 753 € par mois.

Comment faire ?

Si cette mesure vous intéresse, faites-le connaître à votre conseiller de la Mission Locale.

Vous pouvez également proposer cette mesure aux employeurs éligibles que vous rencontrez, si l'un d'entre eux est intéressé, il doit contacter la Mission Locale pour mettre en place le contrat préalablement à l'embauche.

Contactez la Mission Locale pour mettre en place la mesure

Siège :

30, Boulevard Rémy ROURE
BP 197 - 26105 ROMANS Cedex

☎ 04.75.70.79.40 Ligne jeunes

☎ 04.75.05.33.78

✉ ml-romans@missionlocaleromans.com

www.missionlocaleromans.com



Drôme des Collines - Royans - Vercors

Antenne :

3, Avenue de Québec
26240 SAINT VALLIER

☎ 04.75.23.42.66

☎ 04.75.23.25.92

✉ ml-stvallier@missionlocaleromans.com

www.missionlocaleromans.com